

Les membres suivants, Fabrice APPELS (HAI), Jean-Marie BELLEFROID (LGE), Paul GROOS (LUX) et Gérard TRAUSCH (NAM), Pierre VANCABEKE (BBW) et Jean-Pierre DELCHEF (président AWBB, membre invité) sont conviés à la réunion de la commission législative pour débattre des points suivants.

1. Approbation du PV de la réunion précédente.

PV de la dernière réunion du 15/03/2014 est approuvé

2. Commentaire(s) de l'AG de mars

Les membres de la CL estiment que l'AG s'est déroulée dans un esprit positif et se réjouissent également du vote du projet mini-basket. La bonne préparation des documents a favorisé une assemblée constructive.

Suivi de l'AG

NAM : PA101 : transformation de l'assurance d'un non-joueur en celle de joueur.

L'AWBB créera un formulaire infalsifiable qui permettra de déterminer les dates et heures d'application de la demande de changement d'assurance.

Il est rappelé qu'une modification des statuts AWBB doit également toujours tenir compte des statuts FRBB.

Une interprétation de la CL sera soumise au vote à l'AG du 14 juin 2014 : « *l'article PC90 Bis du ROI de l'AWBB est exclusivement applicable pour les rencontres internes à l'AWBB.* »

3. Projet Mini-basket 3&3 + 4c4

En attente des textes à soumettre aux votes de l'AG du 14 juin prochain.

Des précisions étant encore nécessaires, les textes seront finalisés au plus tard pour l'envoi (16 mai prochain) de l'OJ de l'AG du 14 juin.

4. Textes à revoir ou à présenter (en urgence) pour AG du 14 juin 2014

Toiletage : OK pour les articles suivants :

PA 76 - PA 97 + PM5 - PC 56 – PC 90 – PC 90bis - PJ 65bis

A voter en juin 2014

PA 101 - Changement assurance pour un statut de « non joueur » en statut de « joueur »

PA 102 - Certificat médical *de la "saison concernée"*

PC 32.3 : puisque le PC33 a été adopté par AG du 29/03, amendement NAM (avec suppression des 3 phrases au PC32.3) : à remettre au vote tel que présenté initialement.

PC 90ter – Double affiliation des joueurs du CRF, alignés en U21 FRBB.

BBW * PC 1 : la CL abordera dès septembre 2014, la réécriture de l'article

LGE * certaines discordances sont constatées dans l'application du PA 32.C et du PF 18

5. DIVERS

Néant.

Réunion clôturée à 17h25

Prochaine réunion : mercredi 04 juin 2014 (endroit à confirmer)

Pour la Commission Législative : **Fabrice Appels (Président)** – **Paul Groos (Secrétaire)**